

**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

*Union – Discipline – Travail*



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**\*/\*\*/\*\*/\***

**OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE**



**PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR  
PRIVE DANS LA RIZICULTURE IVOIRIENNE**

**Présenté par:**

**Christian KOUAME Bi (ONDR)**

# PLAN

## Généralités en Côte d'Ivoire

- Agriculture
- Secteur rizicole

## Vision du gouvernement pour le développement du secteur rizicole

- Politique d'incitation
- Promotion du secteur privé

## Promotion de l'implication du secteur privé dans le secteur rizicole

- Brève description
- Résultats

## Impacts et facteurs clé de succès

- Impacts
- Facteurs clé de succès

## ➤ Secteur Agricole

- Élément stratégique du développement économique de la Côte d'Ivoire depuis son accession à l'indépendance
- 9,5 millions ha cultivés sur 24 millions cultivables
- Agriculture assez diversifiée (vivriers, cultures de rente, cultures industrielles)
- fournit plus de 2/3 des emplois
- contribue à hauteur de 24 % au Produit Intérieur Brut (PIB)
- assure près de 70 % des recettes d'exportation, faisant du pays, l'un des principaux producteurs mondiaux de matières premières agricoles (café, cacao, palmier à huile, hévéa, anacarde, etc.)
- Le gouvernement de Côte d'Ivoire a mis en place des services d'appui à la production agricole et la productivité dans de nombreuses filières;
- Le gouvernement du Côte d'Ivoire reconnaît que la croissance agricole est la clé pour lutter contre la pauvreté et atteindre la sécurité alimentaire.

### ➤ Secteur rizicole

- Le riz représente 57% des superficies emblavées en céréale
- Le riz fournit 26% de la production vivrière totale du pays
- occupe 4% de la superficie totale cultivée
- contribue à environ 17% du total des emplois agricoles
- Le riz est devenu l'aliment principal pour la quasi-totalité des populations vivant en Côte d'Ivoire avec un taux de progression annuel de la consommation de 6% et une consommation moyenne par habitant d'environ 70 kg/an.(INS, 2014)
- En raison de sa contribution à la sécurité alimentaire des populations et du fait de son impact sur l'économie des ménages, la riziculture est devenue hautement stratégique en Côte d'Ivoire et dans la sous-région

## ➤ Politique De développement



- La Côte d'Ivoire a décidé de donner de nouvelles orientations à sa politique de développement, à travers l'élaboration du Plan national de développement (PND 2012-2015). Cette nouvelle stratégie est mise en œuvre à travers un programme ambitieux et réaliste basé sur l'investissement public et privé.



- Structuré autour de 6 programmes à hauteur de 2000 milliards FCFA
- définition des priorités pour l'appui des PTF au secteur privé dans le cadre du PNIA
- Permettre aux PTF de proposer un mécanisme de financement, d'élaborer un calendrier d'exécution des activités des initiatives privées



- Le secteur privé a été impliqué dans le développement du riz local. Pour la mise en œuvre de cette SNDR, l'option d'un modèle de développement inclusif a été prise avec une part importante consacrée à l'intervention d'opérateurs privés

## ➔ Actions pour la promotion du secteur privé

Clarification foncière avec la mise en œuvre de la loi foncière pour la délimitation et la sécurisation des terres ( création agence)

Adoption de la Loi d'orientation agricole pour la structuration et la professionnalisation des acteurs

Adoption d'un nouveau code des investissements incitatifs pour les PME et grandes entreprises

Investissements dans les infrastructures économiques

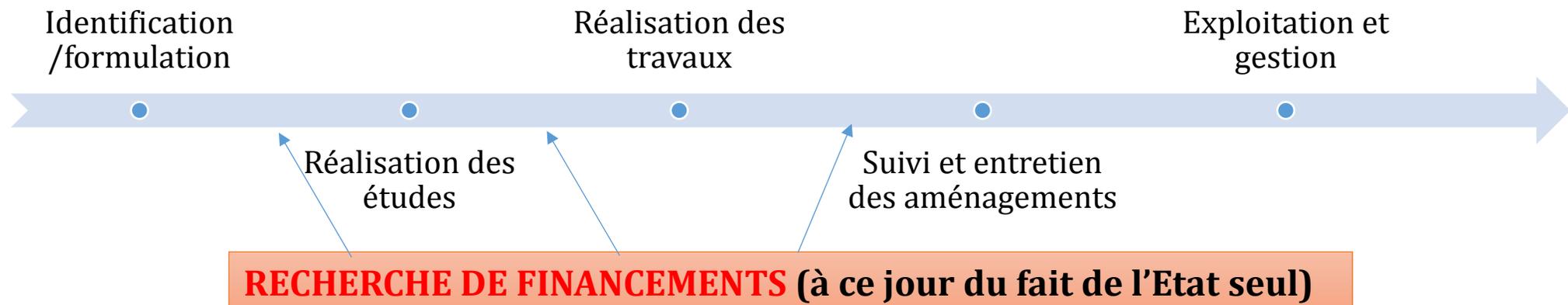
**Agriculture**

### Riziculture

- SNDR, axée sur le marché
- Une structure dédiée et adaptée au riz qui encadre toute la filière et qui accompagne les opérateurs privés
- Introduction du secteur privé dans: la fourniture d'intrants, la gestion des bassins de production, la maîtrise de l'eau, la mécanisation
- Dispositif de contractualisation des relations entre les acteurs de la chaîne de valeur (plateformes)
- Organisation des acteurs de la filière
- Mise en place d'une plateforme inclusive des acteurs pour la promotion de l'investissement dans la filière

## A. Infrastructures et irrigation: Contexte 1/2

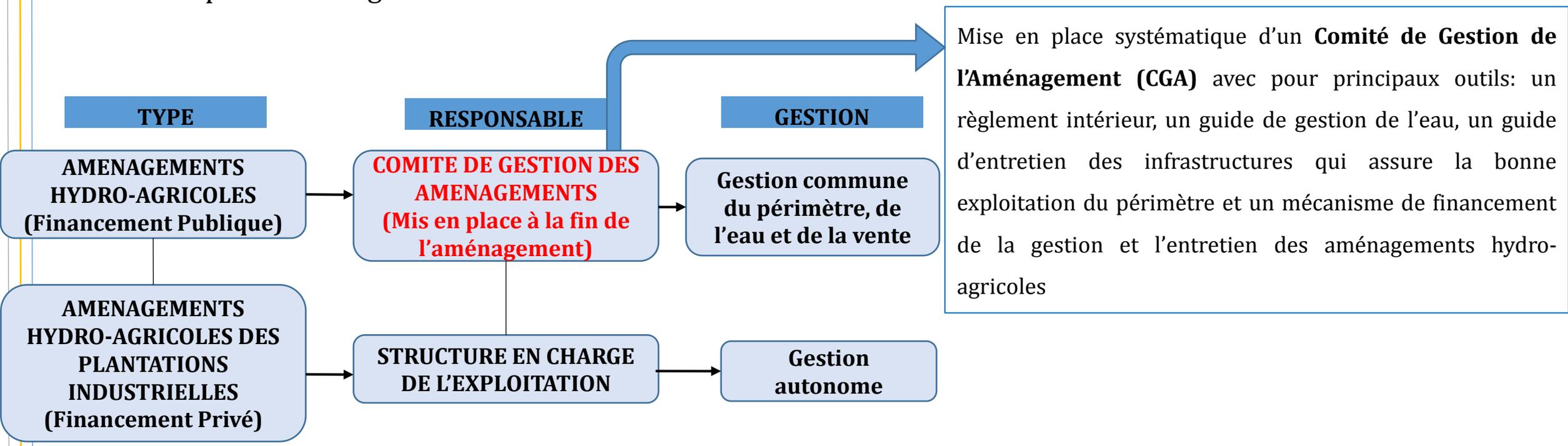
- 636 ouvrages de retenues, toute vocation confondue, dont 362 ont une vocation agricole. Sur ces 362, on peut dénombrer 184 retenues d'eau (barrages) et 178 autres ouvrages hydrauliques destinés exclusivement à l'agriculture. (EPDI, 2003)
- 3 types d'aménagement (par simple dérivation à partir du cours d'eau, sous Barrage, sous pompage)
- Réalisation des aménagements:



L'essentiel de l'intervention du secteur privé se traduit par la mise en place **des comités de gestion des aménagements** qui assurent la bonne exploitation et la gestion des infrastructures

## A. Infrastructures et irrigation: Description

➤ Exploitation et gestion



**RÔLE:**

Le CGA, essentiellement constitué des acteurs du secteur privé (riziculteurs et leurs employés ou agents en contrat avec eux), est chargé de gérer les facteurs de production (eau, intrants, machines agricoles) et les infrastructures du périmètre.

Pour ce faire, il veille à l'application d'une police de l'eau concernant l'entretien préventif et les interventions curatives du périmètre et de ses ouvrages.

# Composition du Comité de gestion de l'aménagement (CGA) **3/12**

Responsables	Fonctions	Objectifs à atteindre	Actions à mener
<b>Président</b>	Garant du règlement intérieur du périmètre	Une gestion performante et équitable de la ressource "eau" ; Un bon niveau d'entretien du périmètre	Diriger les AG et les conseils de discipline et faire appliquer toutes les décisions qui en découlent ; Programmer les travaux d'entretien ; Cosigner les décaissements d'argent.
<b>secrétaire</b>	Aider le président dans sa tâche	Une bonne gestion de la ressource "eau" par les paysans ; Un bon niveau d'entretien du périmètre.	Informers les riziculteurs pour les travaux d'entretien
<b>trésorier</b>	Assurer la gestion financière du périmètre	Veiller à une bonne évaluation du devis des travaux par un technique Veiller au respect des cotisations	Veiller à une bonne évaluation des devis des travaux ; Assurer les mouvements de fonds
<b>commissaires aux comptes</b>	Contrôler la gestion financière du périmètre	Instaurer une gestion financière transparente au niveau du périmètre	Vérifier les entrées et les sorties d'argent ; Vérifier l'exactitude des documents comptables
<b>responsable de vanne, de la pompe ou des PFE</b>	Assurer la gestion hydraulique au niveau du périmètre	Avoir une distribution d'eau équitable	Continuer une distribution d'eau équitable; Vérifier le débit à la sortie des vannes, la durée des irrigations et la hauteur des seuils dans le canal ; Organiser des réunions pour adoption du programme d'irrigation
<b>chef de l'unité d'irrigation</b>	Responsable de la gestion de l'eau au niveau de l'unité d'irrigation ; Responsable de l'entretien au niveau de l'unité d'irrigation	Assurer la fourniture d'eau ; Assurer la supervision des travaux d'entretien	Signaler au CGA toute anomalie dans la fourniture d'eau aux unités de production ; Placer le seuil à la hauteur requise ; Fermer la vannette de l'UP, après l'irrigation et vérifier son étanchéité ; Veiller au libre passage de l'eau dans le canal en aval ;
<b>Riziculteur</b>	Exploiter sa parcelle	Bonne gestion hydraulique de sa parcelle et de tout le périmètre Bon niveau d'entretien de sa parcelle et du périmètre Bonne exploitation de sa parcelle	Assurer l'entretien de sa parcelle et du périmètre ; Eviter tout gaspillage d'eau ; S'informer sur le calendrier d'irrigation adopté et le respecter

## B. Mécanisation: Contexte 1/2

- Mise à disposition de matériels agricoles (300 motoculteurs, 150 batteuses, 17 moissonneuse-batteuses, 6 faucheuses) aux producteurs individuels et aux organisations professionnelles agricoles (90% des cas). Cependant, le niveau de couverture des besoins en mécanisation est resté faible (moins de 5%). De plus les aspects de durabilité et de pérennisation de l'accès aux travaux mécanisés n'étaient pas garantis.
- Nécessité pour l'ONDR d'améliorer son approche par l'effectivité du service mécanisé de qualité, l'optimisation de l'exploitation et de la gestion professionnelle du matériel agricole conformément aux orientations de la Stratégie Nationale de Développement de la Mécanisation Agricole (en cours adoption).
  - ➔ Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA) de prestations de services mécanisés
- Définition PME: Entreprises agricoles dont la principale mission est de fournir des services mécanisés allant des opérations de préparation des parcelles à la collecte et au transport des produits vers les sites de transformation.

## B. Mécanisation: Description

2/2

### ► Mode opératoire

Mise en place d'un cadre réglementaire

- Critères de sélection des PMEAs à agréer (Organisation administrative et technique, statut, Ressources humaines, existence de contrats de prestation )
- Agrément délivré aux PMEAs à travers la signature d'une convention

Mise en œuvre de mesures d'accompagnement en faveur des PMEAs

- Appui en équipements agricoles aux PMEAs agréées conformément à la convention signée
- Renforcement de capacités des PMEAs
- Mise en relation des PMEAs avec les établissements financiers/Institutions/ Fournisseurs

Encadrement des prestations pour garantir la rentabilité

- Définition de la facturation des prestations à partir des coûts d'utilisation de la machine et de la marge de l'opérateur qui doit varier entre 10 et 30%
- Mise en place d'un dispositif de suivi pour s'assurer du niveau d'application des termes du contrat et garantir l'effectivité des services aux bénéficiaires.

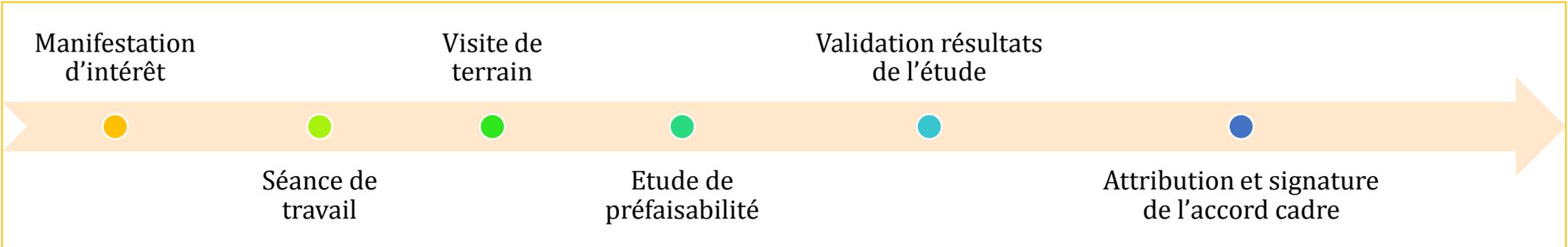
### C. Développement de la transformation et de la mise en marché du riz: Contexte

Les deux axes stratégiques de la SNDR réalisés dans le cadre d'un modèle qui s'appuie sur une organisation spatiale avec d'une part, des pools de développement du riz et d'autre part, un regroupement de ces pools en zones rizicoles.

- ▶ Le dispositif a consisté à diviser le territoire national en 10 bassins de production ou Pôles de Développement Rizicole disposant d'un potentiel de production d'au moins 200 000 tonnes de riz blanchi par an
- ▶ Chaque pôle est sous la responsabilité d'un grand opérateur national ou international (leader de pôle) ayant une capacité financière suffisante et une longue expérience dans la chaîne des valeurs du riz. Chaque leader de pôle a la responsabilité de la gestion des flux financiers et des flux matières.
- ▶ Une exclusivité limitée est accordée à chaque opérateur en vue d'assurer un minimum de rentabilité aux investissements qu'il réalisera
- ▶ L'attribution d'un pôle à un opérateur est assujettie à des procédures permettant de répondre aux exigences de la SNDR et de sécuriser le retour sur les investissements réalisés par l'opérateur.

## C. Développement de la transformation et de la mise en marché du riz: Description

- Ce modèle prévoit que la réalisation de certaines activités soit confiée à des sociétés privées, selon un cadre juridique et contractuel à arrêter, mais qui pourrait prendre la forme d'un Partenariat Public-Privé dans le cas où des investissements de l'Etat sont confiés à l'opérateur privé selon les procédures du PPP
- L'Etat a fait d'importants investissements dans la transformation à travers l'acquisition et l'installation d'unités de transformation de capacité allant de 0,2t à 5t sur toute l'étendue du territoire avec une gestion confiée au secteur privé.
- La volonté politique se traduit par la signature entre le gouvernement de Côte d'Ivoire et le partenaire privé un accord cadre qui définit le cadre d'intervention et les obligations des parties
- Le processus d'attribution:



## C. Développement de la transformation et de la mise en marché du riz 3/3

### ► Dispositif de transformation

PREMIER NIVEAU



les petites unités de transformation d'une capacité de 0,2 à 2 t/h qui ceinturent les zones de production pour la fabrication de riz blanc destiné à la consommation de proximité. On en dénombre plus de 2000 unités actuellement sur toute l'étendue du territoire national

DEUXIEME NIVEAU



30 unités de transformation (capacité de 5t/h) en cours d'installation et acquises par l'Etat grâce à un financement Exim Bank Inde. Les sites sont acquis et l'attribution des marchés pour la réalisation des plateformes pour l'installation de ces unités est en cours.

TROISIEME NIVEAU



Le troisième niveau qui devrait être constitué des usines terminales privées de grandes capacités de stockage et de transformation n'est pas encore totalement effectif du fait de la lenteur des opérateurs de pôle. Actuellement une seule unité est opérationnelle et intervient au travers de contrat d'usinage à façon (Tolling) pour le compte des autres opérateurs.

## RESULTATS 1/3



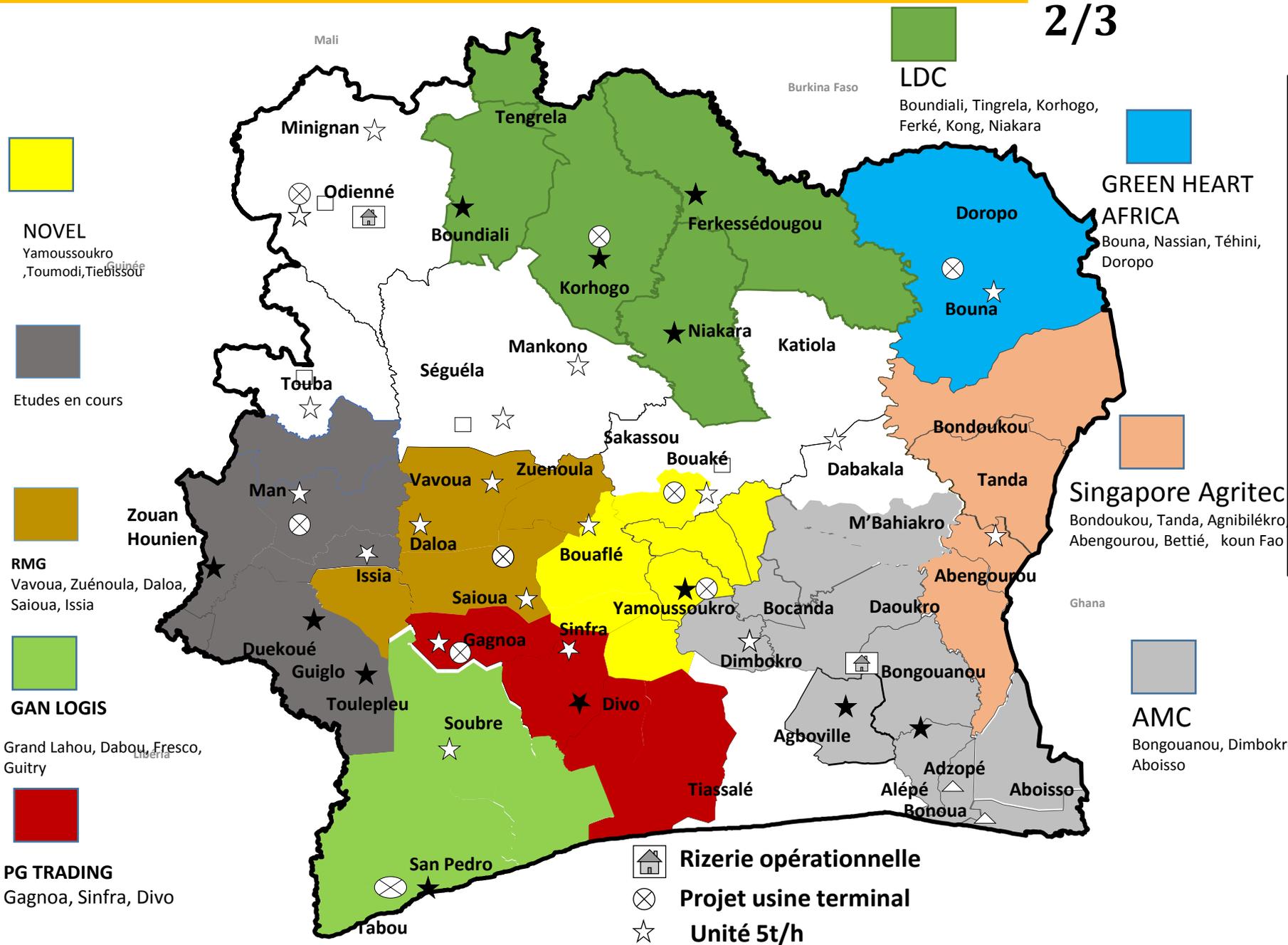
### ► Infrastructures et irrigation

- Mise en place de 3 CGA sur PAHAHSF (800ha), 1 CGA sur SANGOPARI (150ha), 2 sur Bagoué (150ha), 1 sur M'bahikro (450 ha), 1 sur PAIA ID (900ha)

### ► PMEAs de prestation de services mécanisés

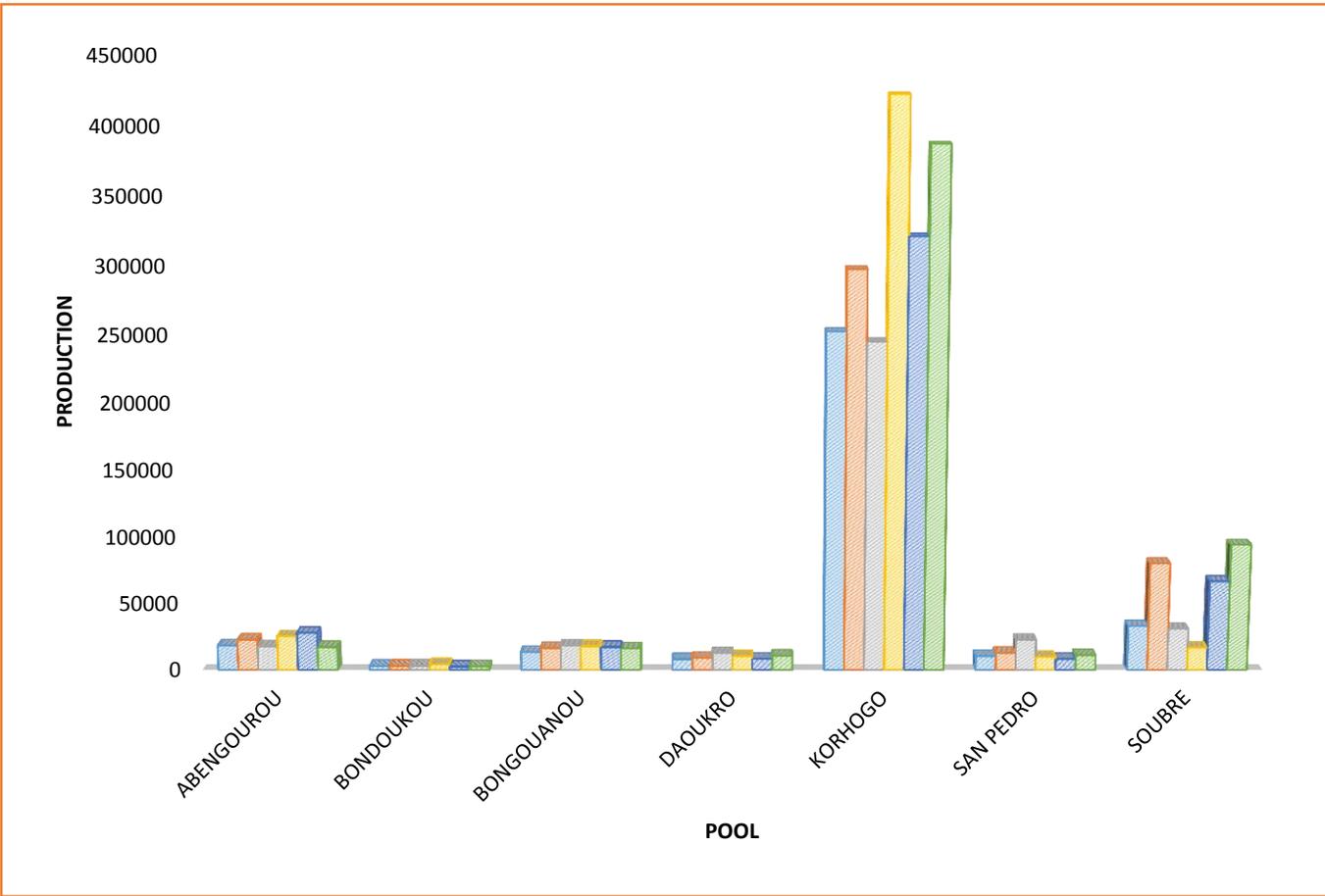
- Renforcement de capacités des 5 PMEAs retenues pour la phase pilote

- ▲ PMEA
- Comité de gestion de l'aménagement
- ★ Projet d'aménagement hydro-agricole



- Approche leader de pôle:**  
Attribution de pôles et Signature d'accords cadre avec huit (8) entreprises privées (A fin 2017):
- LDC, ETG, NOVEL en 2013
  - GAN LOGIS, SINGAPORE AGRITEC en 2015
  - RMG, GREEN HEART AFRICA, PG TRADING en 2017
- Quatre (04) opérationnelles**

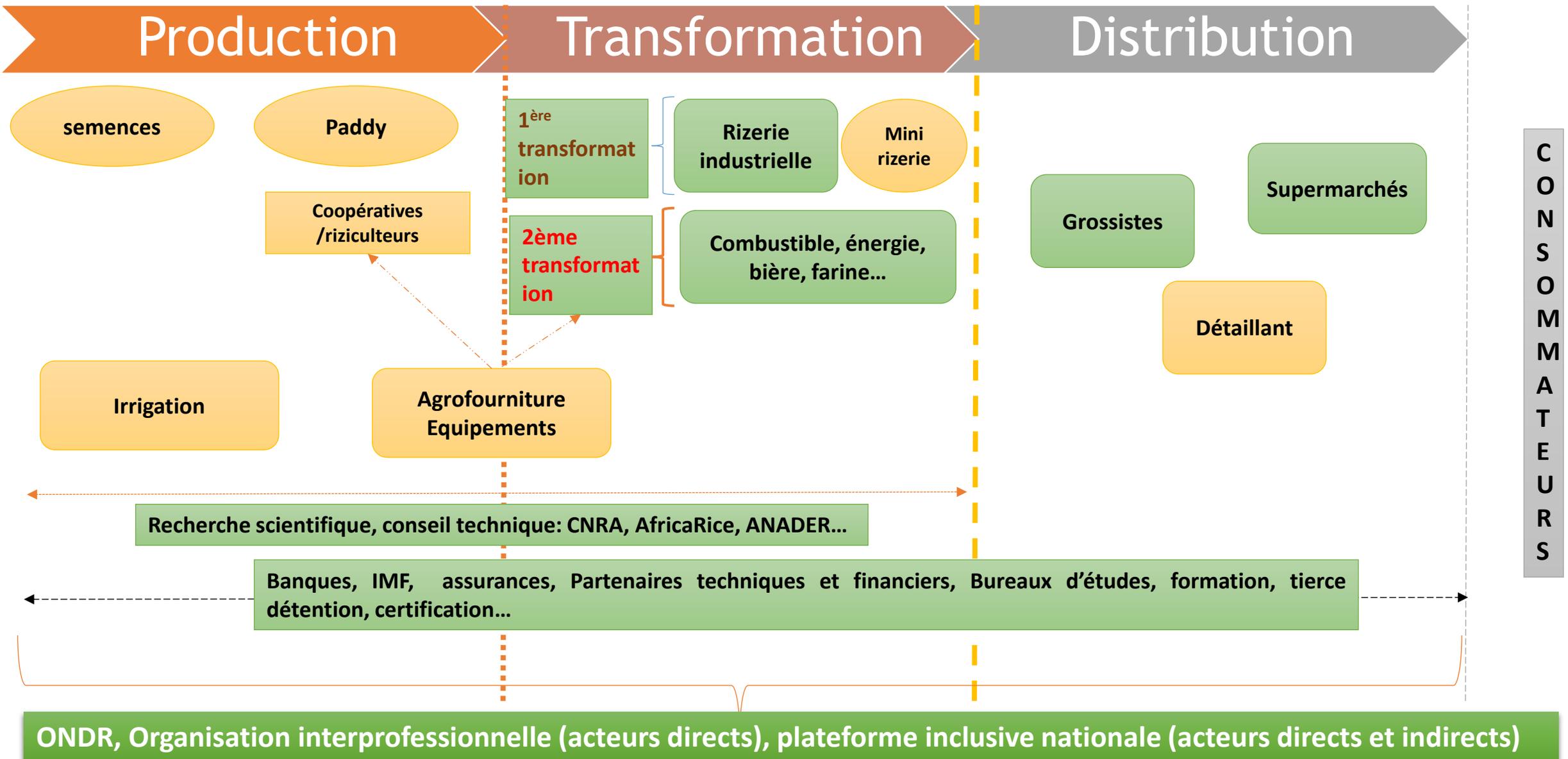
Accroissement de la production dans les zones des leaders de pôle



Promotion de marques de riz portées par le secteur privé



- Présentation de l'économie nationale du riz avec actions SNDR 12/12



## IMPACTS

### 1. Mise en place de comité de gestion d'aménagement

#### Modernisation des exploitations

- Application de bonnes pratiques (convention Anader)
- Mécanisation aisée et rentable (utilisation de machines agricoles pour des superficies plus importantes)

#### Amélioration de la productivité

- Accroissement des rendements de (1 à 4t/ha)
- Réduction des coûts par économie d'échelle
- Accroissement du nombre de cycle (1 à 2)

#### Professionnalisation des agriculteurs

- Meilleure structuration
- Basculement de riziculture de subsistance vers riziculture de marché (relation contractuelle pour garantie de commercialisation)

#### Stabilisation et pérennisation des exploitations des terres

- Lutte contre agriculture itinérante
- Réduction des conflits fonciers

#### Divers impacts socioéconomiques

- Création d'emplois
- Accroissement des revenus
- Diversification des activités

## IMPACTS

### 2. Mise en place de PMEAs de prestation de services mécanisés

#### Augmentation du taux de couverture en mécanisation (30% en 2020)

- Accroissement des superficies faisant l'objet de travaux mécanisés
- Accroissement de l'accès durable des producteurs à des services mécanisés de qualité

#### Amélioration de la production et de la productivité

- Accroissement des superficies (mise en place effective des cultures et respect du calendrier agricole)
- **Réduction de 50%** du temps consacré aux opérations de récolte et post-récolte.

#### Amélioration de la compétitivité du riz de CI

- Réduction du coût des travaux (économie d'échelle) (**au moins 20%**)
- Amélioration de la qualité du riz (bonne conduite des opérations culturales)

#### Amélioration des revenus des acteurs

- Amélioration des gains des acteurs directs (producteurs, PMEAs,...)
- Amélioration des gains des acteurs indirects (réparateurs, artisans,...)

## IMPACTS

### 3. Approche leader de pôle

#### Amélioration de la production et de la productivité

- Augmentation de la production de paddy
- Optimisation de la productivité des installations industrielles

#### Amélioration de la compétitivité du riz

- Amélioration de la qualité du riz blanchi
- Mise à marché d'un riz blanchi à prix compétitif

#### Contribution au développement local

- Création d'emplois
- Augmentation du taux de couverture des besoins en riz de la zone

#### Impacts socio-économiques

- Amélioration des revenus des acteurs
- Bonne prise en compte de l'aspect genre ( étuvage)
- Contribution à l'économie nationale ( impôts, fiscalité)

## Facteurs clé de succès

### 1. Environnement sociopolitique et mesures incitatives générales

- Stabilité dans la gouvernance
- Volonté politique affichée pour favoriser le développement de la filière riz
- Adoption d'un nouveau code des investissements incitatif pour les PME et grandes entreprises par des exonérations d'impôts, des réductions de contributions sociales et taxes douanières

### 2. Investissement publique dans les infrastructures socio- économiques et équipements

- Mise en place d'un tissu industriel de transformation constitué de 30 usines de 5 T/H cédés aux opérateurs privés dans le cadre d'un PPP
- Réhabilitation et création des infrastructures (routières, maîtrise de l'eau)
- Acquisition de matériel de qualité

## Facteurs clé de succès

### 3. Assainissement du cadre macro-économique

- Encadrement et régulation de la filière
- Mise à disposition d'informations fiables sur la filière
- Mise en place d'un mécanisme de prix garantissant la rentabilité pour tous les acteurs de la chaîne des valeurs
- Mise en place d'un environnement favorable à l'émergence d'activités connexes par la valorisation des sous-produits pour une meilleure compétitivité de la filière
- Mise en place de cadre normatif et de bonnes pratiques qui sécurisent les banques et les investisseurs privés
- Mise en place d'un fonds de garantie pour le schéma de financement

### 4. Ressources humaines

- Personnel qualifié
- Renforcement des capacités des acteurs (négociation, éthique,...)
- Respect des engagements de chaque partie
- Partage des expériences
- Un service de maintenance de qualité et disponible dans les zones de production

MERCI